



Conseil de l'Europe : présent l'évaluation des systèmes judiciaires

La Commission européenne du Conseil de l'Europe rendra publiquement l'évaluation de l'efficacité de la justice (CEPEJ) le jeudi 5 octobre à 14h30 lors d'une conférence de presse au siège du Conseil de l'Europe à Strasbourg.

L'Europe de disposer d'une véritable architecture judiciaire est une préoccupation majeure. Les grandes tendances de l'organisation judiciaire nécessitent de mettre en œuvre des réformes pour améliorer l'efficacité.

Il est important de noter que dans certains Etats membres, l'absence de garanties des Droits de l'Homme peut avoir des conséquences graves devant la Cour de Strasbourg.

Cette étude sera présentée devant la Cour de Strasbourg. Cette étude mettra en évidence les défis auxquels nous sommes confrontés et les solutions possibles.

Pour plus d'informations et obtenir le rapport, veuillez consulter le site internet de la Commission européenne. La conférence de presse sera retransmise en direct sur YouTube.

Vous pouvez également contacter le service de presse du Conseil de l'Europe au +33 (0)3 88 41 40 00. Les informations sont disponibles en français, anglais et allemand.

Vertical text on the left margin containing various symbols and characters.